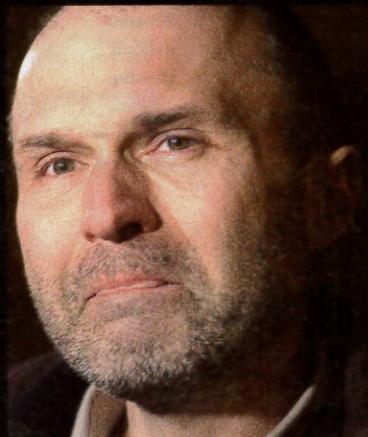


L'ENFER D'OUTREAU AU CINÉMA

# Et Marécaux pleura

En 2001, un huissier de justice fut accusé de viols sur mineurs. Alain Marécaux, dont "Présumé coupable" raconte le calvaire, a vu alors sa vie détruite. Elsa Vigoureux l'a rencontré ainsi que son bouleversant interprète, Philippe Torreton



Alain Marécaux  
A droite,  
Philippe Torreton

**Présumé coupable**, par Vincent Garenq, en salles le 7 septembre.

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE  
À CALAIS ET À GRIGNAN

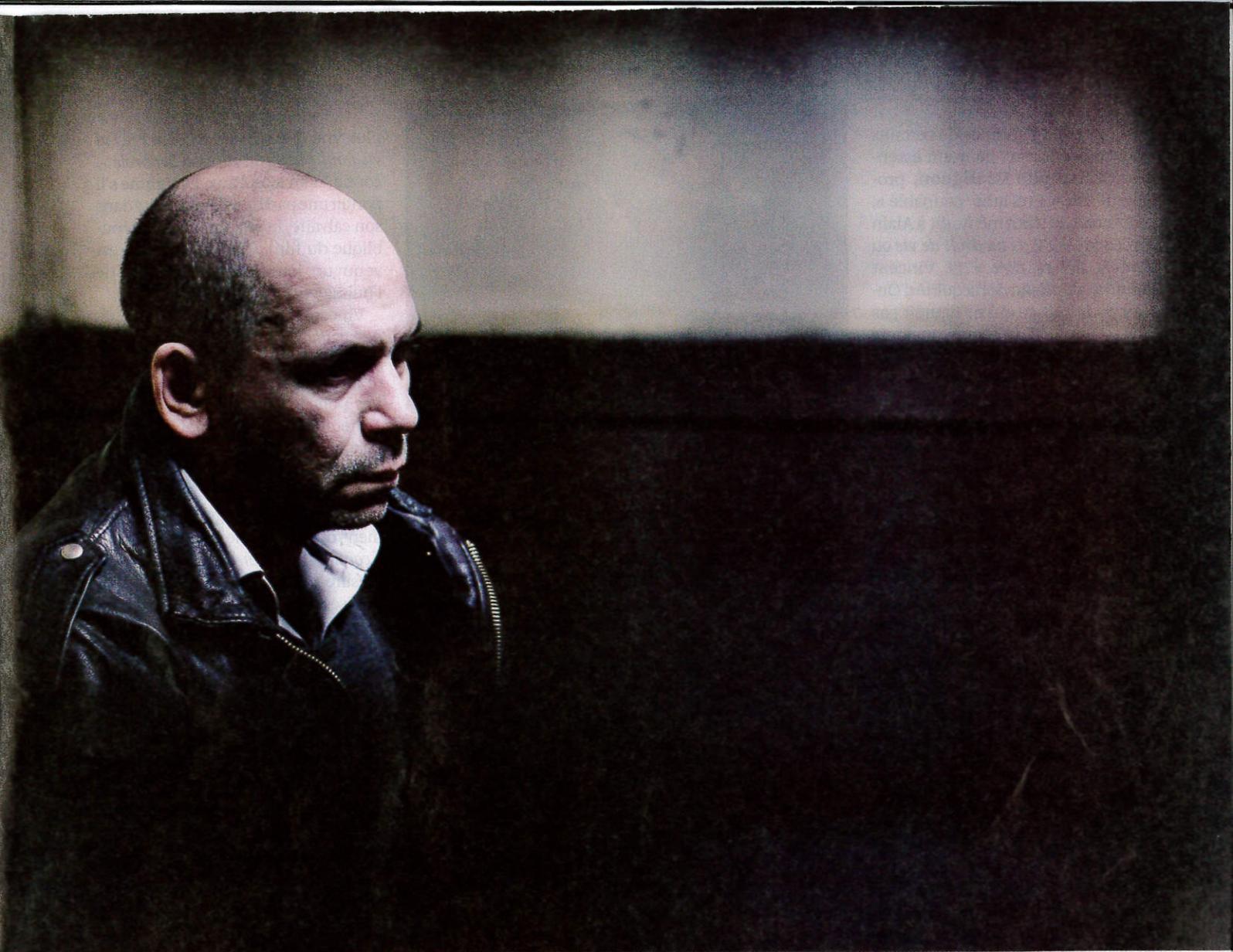
**D**ix ans ont passé, et il n'est plus rien qu'un puits de larmes... Il dit : « *Je sais que tout ça m'est arrivé, mais je ne comprends toujours pas comment c'est possible, en France, au XXI<sup>e</sup> siècle.* » Avant, **Alain Marécaux** était un huissier de justice estimé, convié à s'asseoir près du maire et du médecin lors des manifestations locales, à Samer, dans la région bouillonnaise. Le genre de père qui voit peu ses enfants, le genre de mari qui manque à sa femme. Un homme à la vie certes trop remplie, mais heureux comme ça. En quelques

minutes, sa vie s'est transformée en béance, pour toujours.

C'était le mercredi 14 novembre 2001, au petit matin. Un tonnerre de coups de poings aux fenêtres et à la porte réveille l'huissier en sursaut. Un petit juge, avec son écharpe autour du cou, et des policiers entrent. Ils accusent Alain Marécaux du pire : « *viols sur mineurs de moins de 15 ans* », sont convaincus qu'il appartient à un vaste réseau de pédophilie. Le carnage de sa vie commence. Ses enfants sont arrachés à leur sommeil par des étrangers aux mains froides, ils hurlent, veulent leur papa, leur maman, on les jette en pyjamas dans des voitures aux sirènes hurlantes. Sa femme est menottée, embarquée. Lui aussi, sonné, gardé à vue, mis en examen, placé sous mandat de dépôt. Alain Marécaux, ainsi enlevé à sa vie, tombe

dans l'horreur de l'affaire d'Outreau.

Le film de **Vincent Garenq** ne se veut pas le récit de ce dossier judiciaire hors norme, il n'y est question ni des experts, ni des journalistes, et on y voit à peine les quatorze acquittés. « *Présumé coupable* » raconte de l'intérieur, sans ménagement ni distance, l'interminable agonie d'un homme, tandis que la justice, implacable, vautrée dans son erreur, le broie. C'est **Philippe Torreton** qui s'offre en chair et en os, qui se meut brillamment en sanglot infini, et devient cet être acculé dans l'abandon de soi. Une figure quasi christique prise dans un enfer kafkaïen. Il est l'huissier, qui attend sans rien faire sur le lit de sa cellule, comme on s'enfonce. Un père, qui s'effondre quand on lui dit que son fils l'accuse de lui avoir « *touché le zizi* ». Un mari, que sa femme quitte dès



JEAN-CLAUDE LOTHIER / GREGORIO PARENTI / AGF

qu'elle sort de prison. Un fils, dont le drame a tué la mère. Un homme, dépouillé de tout espoir malgré sa foi protestante, si seul qu'il rêve que la mort l'étreigne. Trois tentatives de suicide, 98 jours sans s'alimenter. Alain Marécaux dit que la mort n'a pas voulu de lui, elle l'aurait donc « sauvé ».

Quand Philippe Torreton a reçu le scénario de « Présumé coupable », il a été pris « par l'envie de crier, une rage envahissante ». L'acteur a rencontré l'huissier acquitté. Une fois, autour d'un déjeuner. C'était assez : Alain Marécaux a pleuré, Philippe Torreton était englouti. Il s'est retiré, n'a plus cherché de contact direct avec l'huissier jusqu'au tournage, seulement quelques mails pour des questions bien pratiques sur la coiffure, les vêtements, le poids, les dates... « Il fallait d'une certaine manière que je

m'échappe de lui, pour mieux m'en rapprocher », confie aujourd'hui Philippe Torreton. L'acteur découvrait dans l'aventure de ce film une peur inédite, « se retrouver comme un fil, tendu entre réalité et fiction ». Comme saisi par ce devoir évident d'œuvrer pour la réhabilitation d'un homme, une cause universelle, en jouant dans un film.

Alors il est entré dans la peau d'Alain Marécaux, comme on s'engage : « Il était vivant, blessé, je ne me sentais pas le droit de jouer avec son malheur. Je devais me confondre avec quelqu'un de réel, ce n'était pas simple... Comment jouer des choses qu'on n'a pas vécues ? C'était la première fois que j'étais amené à me poser cette question aussi cruellement. Parce qu'Alain était là. » Et c'était ça, ou rien. L'huissier, qui avait signé un livre « Chronique de mon affaire judiciaire » (Flammarion), pei-

**“Comment jouer des choses que l'on n'a pas vécues ?”, s'est demandé Philippe Torreton.**

naît à retrouver un semblant de vie quand son éditeur lui a signalé en 2008 qu'un réalisateur s'intéressait à son histoire : « Je n'ai même pas répondu. J'étais persuadé qu'un film en rajouterait, qu'il dénaturerait la vérité, et je fuyais cette idée comme la peste. J'avais tellement peur qu'on me vole encore. » Vincent Garenq a décroché son téléphone, pour se rapprocher d'Alain Marécaux.

Ainsi la production a-t-elle acheté les droits d'un auteur qui ne s'en sentait certes plus aucun, mais qui entrevoyait là l'occasion de recouvrer un peu ceux liés à son image. Alain Marécaux a « posé des conditions à l'amiable ». Il voulait garder un œil sur le scénario, s'assurer qu'il resterait fidèle à son calvaire, juste dans le propos. Il déplorait que ses sœurs n'en soient plus qu'une seule dans le film, ●●●

●●● regrettait l'absence de certains détails procéduraux pourtant essentiels. **Christophe Rossignon**, producteur de « *Présumé coupable* », comprenait, et avait même dit à Alain Marécaux : « *Tu as un droit de vie ou de mort sur ce film.* » Et Vincent Garenq avait besoin de l'acquitté d'Outreau pour tout ce qui ne figurait pas dans son livre. Il l'a écouté, toujours consulté, douze versions du récit ont circulé entre eux. Alain Marécaux a compris que la fiction, ces ajouts ou oublis du réalisateur, n'étaient finalement que des raccourcis qui amenaient tout droit à lui. Il a demandé à assister au tournage. Que ses deux garçons en soient aussi, embauchés comme petites mains. Son actuelle compagne a même enfilé la blouse d'une des infirmières qui l'entoure alors qu'il s'acharne à mourir. Ses tantes et ses sœurs apparaissent également brièvement, gages de réalité au milieu de la fiction.

Une manière de réconcilier un peu son monde avec ce drame tombé comme une bombe sur des existences qui n'avaient pas l'âge d'assimiler l'incompréhensible. « *Mon aîné avait 13 ans et demi quand on nous l'a enlevé, il avait déjà du mal à vivre... Six mois plus tard, il était déscolarisé. Je l'ai retrouvé à 17 ans, déconnecté de la réalité.* » Etranger à son père. L'autre avait 9 ans, quand il a déclaré au juge **Fabrice Burgaud** que son père l'avait touché. « *Nous en avons reparlé deux fois tous les deux, en dix ans, poursuit Alain Marécaux. Il m'a accusé parce qu'il m'en voulait, il considérait que je ne l'aimais pas assez. Et il m'a expliqué avoir été inspiré par le fils de Myriam Badaoui, qui parlait de ce genre de choses à l'école.* » Pendant le tournage, le jeune homme de 18 ans a écrit une lettre à son père, pour lui dire qu'il s'en voulait, et combien.

Vincent Garenq ne se lançait pas dans la simple et libre adaptation d'un livre, il mettait les pieds dans une vie à vif, où le moindre faux pas aurait pu faire l'effet d'un couteau fouillant la plaie. Car tous les jours depuis dix ans, Alain Marécaux y pense. A ces « *magistrats qui ont merdé, aujourd'hui tous promus* ». A sa mère, morte de chagrin. A sa famille, partie en éclats : « *Imaginez, explique Alain Marécaux, ma fille... on me l'a arrachée à l'âge de 6 ans.* » Il pleure : « *Aujourd'hui, elle*



*refuse de me voir, elle appelle son beau-père papa, et moi je suis devenu Alain.* » Il évoque sa femme perdue dans ce cauchemar. Il l'aimait. « *Jamais nous n'avons reparlé de tout ça.* » Comme si Outreau s'était mis entre eux, elle a définitivement tourné le dos à l'horreur. Alain Marécaux, lui, ne s'en défait pas. Dans les environs de Calais, où il habite, le souvenir du magistrat Fabrice Burgaud hante ses jours. Et il traîne pour toujours le poids d'une identité qu'il abhorre : « *J'ai été acquitté, mais la suspicion me colle à la peau. Je ne peux plus parler seul à un enfant. Je reste l'huissier d'Outreau dans la tête de tous. Mais je n'ai jamais officié dans cette ville.* »

Chaque étape du film a été rattrapée par le réel. Il était partout, cet homme supplicié, qui vit encore dans l'effroi, convaincu que « *tout peut recommencer demain* ». Et Vincent Garenq a fait de cette promiscuité, parfois impudique, mais revendiquée avec son sujet, la force de « *Présumé coupable* ». Auteur de nombreux documentaires, il a ainsi voulu prendre le spectateur au col, et le mettre face à cette justice injuste, qui s'impose pourtant à tous. Sur le tournage, « *l'émotion du réel pesait comme une tension partout, se souvient Philippe Torreton. Mais paradoxalement il y avait quelque chose de rassurant là-dedans, parce que nous n'avions pas le sentiment de faire un film dans le dos de celui qui l'avait inspiré* ». Le juste ton s'imposait. Au milieu de la fiction, c'est la vérité qui jaillissait à coups de citations des procès-verbaux directement tirés du dossier d'instruction, de lectures des authentiques lettres qu'Alain Marécaux recevait de sa femme en prison. Et les acteurs se sont confondus dans la douloureuse réalité. **Raphaël Ferret** est devenu Fabrice Burgaud,

**Philippe Torreton** a deviné l'abîme dans lequel Alain Marécaux a été jeté.

plus vrai que nature. « *Quand je l'ai vu, je n'ai pas pu lui adresser la parole* », confie Alain Marécaux. Et comme s'il portait une part de responsabilité dans son calvaire, le procureur de la République du film, **Olivier Claverie**, est venu un jour s'excuser auprès de l'huissier de justice.

Vincent Garenq a choisi ses acteurs de second plan dans la région, des gens du Nord pour peupler l'image, et rendre plus encore la cruauté du réel. Les policiers qui fouillent Philippe Torreton au corps dans le film étaient de vrais fonctionnaires. « *Je n'ai rien dit, mais j'ai ressenti l'humiliation* », confie l'acteur. Pour l'huissier d'Outreau, c'était une gageure, un sentiment de soulagement enflait en lui, « *comme un ballon de baudruche* », à mesure que Torreton s'enfonçait dans le désespoir de son personnage. L'acteur a perdu 27 kilos, en commençant par un régime, puis en cessant complètement de s'alimenter les dix derniers jours. Marécaux avait décidé de quitter ainsi la vie, Philippe Torreton goûtait un peu de son ultime détresse. Cet état de vulnérabilité physique l'a plongé dans un tel isolement que « *le seul contact du doigt de la maquilleuse sur ma peau, cette douceur de l'autre* », le mettait en larmes.

Philippe Torreton a deviné l'abîme dans lequel Alain Marécaux a été jeté. L'horreur peut surgir sans prévenir dans la vie de n'importe qui. Il est retourné à son monde, lesté de ce vertige. Il fallait enchaîner. Monter sur les planches, « *faire le clown* » dans une pièce de Labiche. « *J'y allais à reculons, j'avais le sentiment de trahir le rôle* », dit le comédien. Le temps a passé, Torreton a joué Hamlet à Grignan tout l'été. Pour Alain Marécaux, le processus fut inverse. Participer à la confection du film, c'était comme se défaire un peu de son drame. Le prêter à d'autres, tout en l'affrontant. Et puis il y a eu la projection, l'apothéose, « *comme une délivrance* ». Il raconte : « *Je voyais Philippe devenu moi par le miracle d'une gémellité sidérante, et je pleurais.* » Plein de reconnaissance pour cet homme qui épousait à l'écran sa souffrance, « *comme personne* ». Et puis, générique. Le noir dans la salle. Marécaux, renvoyé à son existence... Un homme qui lutte, un homme qui pleure. Il fait une dépression.

**ELSA VIGOUREUX**



BIO

**VINCENT GARENQ**

Après des études de sociologie et de cinéma à la Femis, il réalise des courts métrages, puis des documentaires et fictions pour la télévision. En 2007, il a réalisé son premier long : « *Comme les autres* », avec Lambert Wilson.